

## **OCM** Banane

# La colère des producteurs français

La grave crise qui a éclaté à la mi-décembre en Guadeloupe est révélatrice d'un dysfonctionnement du marché européen de la banane, d'un processus de décision communautaire obscur et d'une solidarité européenne perfectible. Le gouvernement français a pris des mesures salutaires et salvatrices mais les racines du mal sont bien là.

Le mouvement de mécontentement qui agite l'ensemble du secteur bananier français depuis quelques semaines, est d'une rare intensité. On ne compte plus les coups d'éclat des professionnels. Pourtant la crise que vient de vivre la filière n'est pas à mettre sous le même registre que les précédentes. Même la Guadeloupe fut le fer de lance du mouvement, bloquant raffinerie, accès portuaire et navire, le mécontentement reflétait l'opinion de l'ensemble des partenaires du secteur. Les niveaux de prix très bas depuis de trop nombreux mois, voire comme le disent certains l'absence de prix sont montrés du doigt. Les racines du mal sont de trois ordres : dysfonctionnements du marché européen, processus de décision obscur au niveau européen, solidarité européenne remplissant complètement son rôle.

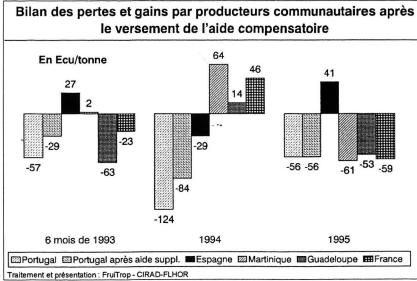
l'hebdomadaire Fel Hebdo donnent le vertige : - 30 % pour la Guadeloupe, - 14 % pour la Martinique, - 13 % pour la Côte d'Ivoire et enfin - 7 % pour le Cameroun. Alors que les indicateurs sont tous passés au rouge foncé, les professionnels constatent une absence de mesure curative, jusqu'à la mise en place du Comité Ad Hoc, demandé par tous les acteurs du secteur, et sans cesse reporté.

L'augmentation provisoire du contingent tarifaire au mois de juillet est un des reproches le plus couramment réitéré. Il est vrai qu'il est difficile de justifier, sans études de consommation à l'appui, le chiffre de 2 553 000 tonnes. A la décharge de la Commission, la partie se joue à quinze et chaque joueur a une interprétation propre de la règle du jeu européen. Le politique doit alors prendre le pas sur la stricte justification économique. La recherche d'un compromis devient la règle.

#### Les cours en chute libre

Pour les producteurs français, le mode de gestion de l'approvisionnement du marché communautaire est incompatible avec attendus de les I'OCM banane. Ils estiment que le marché européen géré fonction d'une demande avec pour objectif un niveau prix rémunérateur pour les producteurs et

les opérateurs commerciaux et équitables pour les consommateurs mais avec comme seul objectif d'atteindre le montant annuel du contingent tarifaire. Surestimé sans doute en 1993 lors de l'entrée en vigueur de l'OCM banane, puis par trois fois réévalué (accord-cadre de Marrakech et élargissement), son niveau actuel est pour une large part responsable de l'effondrement des prix. Les écarts de prix entre les résultats 1995 et 1996, publiés par



Une certaine défaillance système qui assure solidarité communautaire est la troisième pierre d'achoppement pour les producteurs antillais sont confrontés. Ils remettent en cause le calcul de l'aide compensatoire à la perte de recette qui applique une même compensation à toutes les origines communautaires, quel

que soit le prix de vente moyen par origine. Pour 1995, la perte non compensée s'élève pour les Antilles à 59 Ecus la tonne soit environ 0,40 F/kg (cf figure cidessus). L'Espagne est l'origine qui tire le prix moyen de vente sur le marché européen à la hausse. Doublement gagnante parce que bonne élève (son prix de vente moyen est élevé), elle touche un bonus de 41 Ecus/tonne : le différentiel entre les pertes



compensées et les pertes réellement constatées. Défavorable en 1995 et sans doute en 1996 pour les Antillais, le système leur a été favorable en 1994. Les opérateurs mécontents demandent une révision du mode de calcul (calcul par semestre voire même par trimestre) et du mode de versement (révision du système de cautionnement, rapidité accrue du versement du reliquat etc.). La Commission qui travaille à la révision programmée de la recette forfaitaire de référence (base de calcul de l'aide compensatoire) est sans doute attentive à ces dysfonctionnements et à ces propositions de réforme et d'aménagement.

### La France au secours de ses producteurs

Pour calmer les esprits et permettre à la production bananière de sortir de l'ornière (on parle beaucoup de dépôt de bilan et de licenciement économique), les autorités françaises ont, lors d'un Comité interministériel, décidé trois types de mesures :

- ① Versement de 85 millions de francs (43 à la Guadeloupe et 42 à la Martinique) aux groupements de producteurs sous forme d'un prêt sans intérêt et sans caution, remboursable en mai 1998.
- ② Accélération du processus de versement (environ 30 millions de francs) de l'indemnisation des dégâts suite au passage de la tempête tropicale Hortense.
- Dépôt d'un dossier de demande de majoration exceptionnelle de l'aide compensatoire Guadeloupe 1996. Ce mécanisme a déjà été utilisé au bénéfice des producteurs de Madère en 1993 et 1994.

La décision concernant le prêt est révélatrice des très grandes difficultés financières de certains groupements de producteurs. Le système obligatoire de cautionnement pour toucher l'avance sur l'aide compensatoire affaiblit leur capacité d'emprunt auprès des banques. D'autant plus que ces dernières ont atteint leur plafond de prêt aux entreprises. Ce prêt va permettre aux groupements de reconstituer leur trésorerie.

Mais comme l'a fait remarquer un officiel français, à la fois la seule solution et la plus saine, reste l'augmentation du cours de la banane. Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais la tendance à la hausse des prix au stade importation pour les prochaines semaines remet du baume au coeur des producteurs. En ces périodes de voeux, que peut-on leur souhaiter de meilleur ?

Denis Loeillet, CIRAD-FLHOR

### En bref...

#### ■ Confirmation du Comité des douanes :

- 1 + 1 = 2. Le Comité des douanes européen vient de réunifier en quelques articles, l'arithmétique communautaire. Un règlement à paraître au Journal officiel des Communautés européennes, fixe pour tous les points d'entrées communautaires, des règles de contrôle des poids nets des cartons de banane. On peut espérer que le carton de 40 lb (18,14 kg) pèse désormais le même poids à Rotterdam, Vigo, Anvers ou Marseille soit 40 lb (18,14 kg). La France ne peut que se féliciter de cette décision, sa proposition ayant été reprise dans sa quasi-totalité. D'ores et déjà l'Equateur, anticipant le mouvement, est très officiellement revenu à un poids net standard.
- Cercosporiose noire I. On signale un regain d'attaques de la Cercosporiose noire au Cameroun, dans la zone du Mungo, celle-ci serait essentiellement due à des problèmes de logistique de traitement. La principale conséquence est une augmentation importante de l'écart de triage.
- Cercosporiose noire II. La production bananière des Départements français des Antilles est menacée par l'arrivée de la Cercosporiose noire dans l'arc des Caraïbes. Elle a été officiellement identifiée en Jamaïque en 1995 et en République Dominicaine à la fin 1996. Les zones les plus fortement menacées sont celles situées plus à l'ouest, Porto Rico puis les Petites Antilles.

Source : CIRAD-FLHOR

■ DOM: Expédition 1997 en forte augmentation. Les prévisions d'expéditions 1997 pour les départements français s'élèveraient à 290 000 tonnes pour la Martinique (source: Banarama - Gipam) et 105 000 tonnes pour la Guadeloupe (source: Groupements de producteurs), pour un total de 395 000 tonnes, en forte hausse sur 1996.

Sources professionnelles

■ "Une prise de banane après chaque repas ": voici, sans doute, ce que votre médecin pourra vous prescrire dans un futur très proche pour vous vacciner contre telle ou telle maladie. Le Boyce Thomson Institute hébergé par l'Université de Cornell à New York (Etats-Unis) explore avec espoir la piste des plantes-vaccins.

Sources diverses